



Rapport annuel 2011-2012 - Conseil de la langue française (CLF)

Conseil de la langue française (CLF)

Dans le présent rapport, je ferai d'abord le bilan des activités du CLF pour l'année 2011-2012. Je vous entretiendrai ensuite des défis qu'il reste à relever ainsi que des perspectives d'avenir. Je terminerai ce rapport en proposant des objectifs pour l'année universitaire 2012-2013.

Activités 2011-2012

Afin de remplir son mandat de « recommander les modifications qu'il faut apporter à la politique et aux normes linguistiques », le CLF s'est réuni à plusieurs reprises pendant l'année 2010-2011 afin de discuter des améliorations à apporter à la politique. Ces modifications ont été adoptées au Comité des programmes en septembre 2011 et au Sénat académique en octobre 2011.

Par la suite, le CLF s'est donné comme objectif de renouveler les normes linguistiques, adoptées dans les années 1980, afin qu'elles correspondent mieux à la réalité d'aujourd'hui (travaux numériques, nouvelle orthographe, logiciel de correcteur de texte, etc.). Afin de nous guider, nous avons créé et mis en ligne un sondage pour recueillir les suggestions des membres du personnel académique et de la population étudiante. Près de 100 membres du personnel et 500 étudiantes et étudiant des trois campus y ont répondu. Nous avons analysé les résultats de ce sondage et nous avons amorcé le travail de modification des normes linguistiques. Cette activité se poursuivra en 2012-2013.

Défis à relever

Les défis sont nombreux en ce qui a trait à la promotion de la langue française en milieu minoritaire. La qualité de la langue, c'est l'affaire de tous; cette responsabilité n'incombe pas seulement aux professeures et professeurs de français. Il est donc important de moderniser les normes linguistiques et d'assurer une formation pour sa mise en application. Il faut aussi continuer à faire la promotion de la politique linguistique, surtout en ce qui a trait à l'utilisation des manuels de cours en français. En milieu linguistique minoritaire, nous devons être très vigilants afin de maintenir notre vitalité.

Objectifs pour 2012-2013

Nous visons la fin des travaux dans la modification des normes linguistiques et son adoption par le Sénat en août 2013. Avant sa mise en application, nous proposerons des ateliers de formation pendant l'année universitaire 2013-2014 afin que les membres du personnel enseignant puissent appliquer les nouvelles normes en septembre 2014.

Sylvie Blain, présidente du Conseil de la langue française,
Carole Boucher, représentante du CLF à Shippagan,
Marie-Élaine Lebel, représentante du CLF à Edmundston,
Michelle Savoie, représentante du CLF à Moncton et
Lamine Kamano, représentant étudiant

Activités du CLF depuis 2009

• • •

- Écriture et mise en ligne du site du CLF
◦ www.umoncton.ca/clf
- Création d'une adresse courriel
◦ clf@umoncton.ca
- Diffusion d'informations au sujet de la nouvelle orthographe
- Mise en ligne de ressources pour assurer le perfectionnement linguistique
- Examen d'une plainte de la part d'un étudiant qui se présumait lésé par la non-application de la politique linguistique